



PAROISSE
BIENHEUREUX
LOUIS-EDOUARD
CESTAC

EGLISE SAINTE MARIE
EGLISE SAINT MICHEL
EGLISE SAINT JOSEPH

FEUILLE MENSUELLE – MARS 2024

Le mot du curé de la paroisse

Extrait du message de Carême 2024 du Pape François

« Dieu ne s'est pas lassé de nous. Accueillons le Carême comme le temps fort durant lequel sa Parole s'adresse de nouveau à nous : « Je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison d'esclavage » (Ex 20, 2). C'est un temps de conversion, un temps de liberté. Jésus lui-même, comme nous le rappelons chaque année à l'occasion du premier dimanche de Carême, a été conduit par l'Esprit au désert pour être éprouvé dans sa liberté. Pendant quarante jours, il sera devant nous et avec nous : il est le Fils incarné. Contrairement au Pharaon, Dieu ne veut pas des sujets, mais des fils. Le désert est l'espace dans lequel notre liberté peut mûrir en une décision personnelle de ne pas retomber dans l'esclavage.

Pendant le Carême, nous trouvons de nouveaux critères de jugement et une communauté avec

laquelle nous engage sur une route que nous n'avons jamais parcourue auparavant. Cela implique une lutte : le livre de l'Exode et les tentations de Jésus dans le désert nous le disent clairement. (...)

Il est temps d'agir, et durant le Carême, agir c'est aussi s'arrêter. S'arrêter en prière, pour accueillir la Parole de Dieu, et s'arrêter comme le Samaritain, en présence du frère blessé.

L'amour de Dieu et du prochain est un unique amour. Ne pas avoir d'autres dieux, c'est s'arrêter en présence de Dieu, devant la chair de son prochain. C'est pourquoi la prière, l'aumône et le jeûne ne sont pas trois exercices indépendants, mais un seul mouvement d'ouverture, de libération : finies les idoles qui nous alourdissent, finis les attachements qui nous emprisonnent. C'est alors que le cœur atrophié et isolé s'éveillera. »

SEMAINE SAINTE



- **Mardi 26 à 15h : messe chrismale** à la cathédrale d'Oloron
- **Jeudi saint 28 à 19h : messe unique suivie d'une nuit d'adoration** à St Joseph
- **Vendredi saint 29 à 15h : célébration de la Passion de NS Jésus-Christ, suivie d'un chemin de croix pour les victimes d'abus,** à Ste Marie
- **Samedi saint 30 à 20h30 : vigile pascale** à Ste Marie uniquement
- **Dimanche de Pâques à 10h30 : messe du jour de Pâques** à Ste Marie et à St Joseph

PERMANENCES SUR LA PAROISSE

(Sauf modifications signalées dans cette feuille ou par affichage)

Messes dominicales

- Sainte Marie
 - Samedi soir à 19h
 - Dimanche à 10h30
- Saint Joseph
 - Dimanche à 10h30

Messes en semaine

- Sainte Marie 9h
 - Lundi - Mercredi - Vendredi
- Saint Joseph 9h
 - Mardi - Jeudi

Confessions et permanences

- M. le curé **Rafael** :
 - Ste Marie : mardi et jeudi, de 10h30 à 12h
 - St Joseph : vendredi de 10h30 à 12h
- M. le vicaire **Manolo** :
 - Ste Marie du mardi au vendredi de 16h à 17h

M. le curé Rafaël : rafa.el.carvajal@gmail.com
(Absent – Au Chili. De retour le 6 mars)

M. le vicaire Manolo : manoloborrero89@gmail.com

St Joseph : 05 59 63 05 19 - St Marie : 05 59 03 76 00



On peut faire célébrer une

messe pour ses défunts, les âmes du purgatoire, ses proches, pour les événements de sa vie, en action de grâce.

L'offrande de messe est fixée par la Conférence Épiscopale à 18€ (ajustable, en fonction de ses moyens.)

S'adresser à un prêtre de la paroisse.

ANNÉE DE LA FOI ET DE L'APPEL

Après son inauguration le dimanche 26 novembre par une Messe en la cathédrale Sainte Marie de Bayonne, la première étape a été lancée sur la paroisse le 3 décembre, où se sont constitués deux groupes fraternels de scrutation de l'Écriture ou *lectio divina partagée*, qui se sont réunis une fois en décembre, et une autre fois début janvier.

Ces petites fraternités étaient appelées à se retrouver, avec tous les paroissiens qui le souhaitent le dimanche 25 mars 2024. Mais une impossibilité est apparue à notre prêtre Manolo, en l'absence du Père Rafael. Aussi chaque fraternité est invitée à se réunir librement chez un de ses membres, pour une scrutation de la Parole, en prenant l'Évangile du dimanche suivant sa date de réunion.

Ces petites fraternités ainsi constituées, ou à constituer encore, continueront de se réunir tout au long de mars et avril autour de la Parole de Dieu. Chacun se munit d'une Bible annotée, de Jérusalem ou autre. Après avoir invoqué l'Esprit Saint, chacun scrute en silence la Parole : il peut rester sur le texte de l'Évangile choisi ou se promener dans la Bible, à travers les notes en bas de page ou les références en marge. L'essentiel est de laisser la Parole nous rejoindre dans notre vie : chaque fois que la Parole suscite un écho dans notre vie, on le note...

Après une demi-heure ou trois quarts d'heure de scrutation silencieuse, on partage librement l'écho de la Parole dans nos vies. Il ne s'agit pas d'une explication de texte, mais d'un partage d'expériences : comment la Parole éclaire-t-elle notre histoire ?

On peut terminer par des intentions de prière spontanées que l'on se confie les uns aux autres, on prie le Notre Père et on échange un geste de paix pour conclure. Cet exercice de *scrutatio* de la Parole, ou *lectio divina*

partagée, fera grandir notre **Foi comme connaissance** et comme expérience de Dieu. En même temps, elle fera la communion entre les membres de la fraternité appelés à se connaître à un niveau plus profond d'expérience de la foi.

On peut fixer, à la demande, une rencontre mensuelle pour un partage en commun, mais les petites fraternités restent indépendantes pour se rencontrer à des horaires adaptés à leurs besoins. Dans ce cas, on peut prévoir un temps de catéchèse d'une demi-heure pour tout le monde, en conclusion de la *scrutatio*. Demander à l'un de nos prêtres disponible.

Rappelons la deuxième étape de l'année de la Foi et de l'Appel, se poursuivra jusqu'au samedi 9 mars : la Foi comme relation d'amitié avec le Seigneur. A promouvoir en particulier par l'**oraïson**, et à défendre, à travers le combat spirituel, soutenu par un approfondissement du **sacrement de la pénitence et de la réconciliation**. Une célébration pénitentielle aura lieu le jeudi 14 mars, avec confessions individuelles ; voir les annonces du mois.

Suivra une **troisième étape du dimanche de Pâques** (31 mars) **au samedi 18 mai**, veille de Pentecôte (avec le rassemblement « Diocèse en fête ») : **la Foi comme témoignage et mission**. Centrée sur l'Eucharistie, sommet et source de la vie et de la mission de l'Église elle permettra d'approfondir le thème de la vocation. Les temps d'adoration communautaire dans les paroisses seront particulièrement honorés.

Une **marche pèlerinage** pour les vocations sera organisée à travers le diocèse **du dimanche 21 avril** (journée mondiale des vocations) **au samedi 18 mai** « Diocèse en fête » : on transportera la statue de la Vierge Marie de lieu en lieu, depuis Bétharram jusqu'à la cathédrale de Bayonne.

ÉVÉNEMENTS SPIRITUELS

Deux personnes poursuivent leur **catéchuménat** d'adultes vers le baptême, sur la paroisse : Océane, et Mahé. Portons-les dans notre prière, ainsi que Marine qui prépare sa première communion.

Poursuite des catéchèses du Chemin néocatéchuménal, à St Joseph. Plus d'informations sur le site de la paroisse.

NOUVELLES DE L'ÉGLISE

- Une catéchèse sur le mystère de l'Église, par Mgr Aillet, notre évêque. A retrouver sur : <https://www.lapurdi.net/emissions/foi/formation/le-mystere-de-la-foi/>
- Écoutez Radio Lapurdi (FM 96,8), radio basco-française du diocèse.
- Tous les mois paraît la revue diocésaine, « Notre Eglise ». Abonnements (à envoyer à Notre Eglise abonnements - 6 rue des Prébendés. 64100 Bayonne. Chèque à l'ordre de « Association Diocésaine »). Ordinaire 39 € Tarif réduit 32 €.

Recevez par mail les dernières actualités de la paroisse en vous abonnant depuis le site de la paroisse ou via ce lien <https://bit.ly/3PomD1s> ou via le QR code



ANNONCES PAROISSIALES DU MOIS

Bon et saint carême 2024 à tous !

- **Vendredi 1er à 19h, réunion des catéchumènes de la paroisse**, à Ste Marie.
- **Jeudi 14 à 19h, célébration pénitentielle, confessions et prière commune d'action de grâces**, à Ste Marie.
- **Dimanche 17 à 10.30, admission de deux séminaristes au lectorat et acolytat**, avec les séminaristes de Redemptoris Mater et Mgr Aillet lors de la messe à Ste Marie. Célébration suivie d'un pot de l'amitié à la sortie. Pas de messe à St Joseph.
- **Mardi 19 à 19h, fête de St Joseph. Solennité célébrée** à l'église St Joseph.
- **Jeudi 21 de 14h à 16h, grand ménage**, facile et ouvert à tous, à Ste Marie.
- **Dimanche 24 à 10h30, célébration des RAMEAUX. Célébrations uniquement le dimanche à Ste Marie et à St Joseph.** Pas de messe le samedi soir. Chacun apporte ses rameaux pour la bénédiction.
- **Lundi 25 de 15h à 19h, célébration pénitentielle** pour tout le doyenné d'Anglet, au Refuge.

Le **ménage de l'église Ste Marie** se fait les jeudis de 14h à 16h tous les quinze jours. Une belle mission ouverte à tous sans inscription ni engagement. *Je viens quand je peux.* Dates communiquées chaque mois au fond de l'église et sur le site.